

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 juillet 2025 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

13. Avenant prolongation convention VN-IVN 2021-2022

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Considérant que la commune de Vire Normandie peut confier à la Communauté de Communes la gestion d'équipements ou services relevant de leurs attributions.

Considérant que la communauté de communes peut également confier, par convention conclue avec la commune, la création ou gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres ou à toute collectivité territoriale.

Considérant que ces mutualisations visent à la recherche d'économies d'échelle et à réaliser des prestations de services non économiques d'intérêt général sans marge bénéficiaire.

Considérant qu'une convention cadre a été signée entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Vire Normandie pour la période 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

Il y a lieu dans l'attente de décisions quant aux futures mutualisations de services, de conserver les accords formalisés dans cette convention initiale et de les proroger par avenant pour les années 2023 et 2024 dans les mêmes termes.

Ainsi, l'article 4 de la convention cadre précisant la durée de la convention sera modifié afin de prolonger dans les mêmes termes ladite convention jusqu'au 31 décembre 2024.

Il est précisé que les charges et services faits en 2023 ne sont comptabilisés qu'à la clôture des comptes administratifs et refacturés en budget n+1 soit sur 2024.

En outre, les modalités de refacturation pour 2024 de la prestation pour la commande publique sont modifiées selon l'annexe au présent rapport.

La présente délibération modifie la délibération 2 du 30 septembre 2024 qui acte une nouvelle convention de prestation de services entre Vire Normandie et l'Intercom de la Vire au Noireau.

Considérant l'avis favorable de la Commission du Personnel, gestion emplois et compétences, formation du 12 juin 2025,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 18 Juin 2025,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-13-DE

18 Juin 2025,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/13 du 7 juillet 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 juin 2025,

Il est demandé au Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le maire ou son représentant à signer l'avenant avec la Communauté de Communes,
- De donner tous les pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente décision.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	47	08
Vote Pour	47	08
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/13 du 7 juillet 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 08

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents : 0

Le 7 Juillet 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 1^{er} juillet 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 1^{er} juillet 2025.

Samuel BINET a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
HAMEL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE BRUJES Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception par le maire

014-200060176-20250718_13_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025

Publication : 18/07/2025

Délibération n°2025/07/07/13 du 7 juillet 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Sabrina LABROUSSE
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre Henri GALLIER
MADELAINÉ Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine		<input checked="" type="checkbox"/>		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250718-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2025
Publication : 18/07/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/07/07/13 du 7 juillet 2025 à 20h30